



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

agriculture et pêche : budget

Question écrite n° 7056

## Texte de la question

M. Jean-Marie Demange attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les inquiétudes des fédérations des foyers ruraux devant la baisse des subventions qui leur sont allouées. En effet, le ministère de l'agriculture a diminué la subvention à la Fédération nationale de 14 % et n'a pas renouvelé cinq postes FONJEP en 1997. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre, dans l'intérêt des zones rurales, pour mieux doter financièrement et en postes les foyers ruraux.

## Texte de la réponse

De fortes contraintes budgétaires ont frappé les crédits consacrés à l'animation rurale qui sont passés de 22,45 millions en 1996 à 17,07 millions en 1997, et même à 14,5 millions de francs après régulation, soit une diminution de 36 %. Néanmoins, la subvention attribuée à la Fédération nationale des foyers ruraux (FNFR) dans le cadre de la convention pluriannuelle a pu être maintenue à 5 millions de francs, ce qui n'a pas été le cas pour les autres réseaux associatifs. La FNFR bénéficie également des aides de l'Etat sous forme de 43 postes FONJEP ainsi que de 7,5 postes de fonctionnaires mis à disposition par la direction générale de l'enseignement et de la recherche. L'ensemble de l'aide du ministère de l'agriculture et de la pêche représente ainsi un montant de 9,2 millions de francs pour l'année 1997, ce qui place la FNFR au premier rang des bénéficiaires sur les crédits de l'animation rurale. Un complément de 100 000 francs a pu être dégagé pour la FNFR au titre de l'exercice 1997, mais il n'est pas possible d'aller plus loin dans le redéploiement des crédits.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Demange](#)

**Circonscription :** Moselle (9<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7056

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er décembre 1997, page 4283

**Réponse publiée le :** 12 janvier 1998, page 186